



## Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

[mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)

# IMPORTANT nouveau

Les inscriptions pour les garderies, le centre de loisirs et la cantine de Theil-sur-Vanne s'effectuent sur internet **via la plateforme e-neos sur « le portail famille »** à l'adresse suivante :

<https://lesvalleesdelavanne.e-neos.com>

Pour ce faire, il suffit de se présenter au secrétariat de mairie qui vous fournira un dossier d'inscription à compléter.

Lorsque le dossier est complet, votre (vos) enfant(s) sera (seront) enregistré(s) sur e-neos, une fois cet enregistrement effectué, vous recevrez instantanément un mot de passe\* à l'adresse mail que vous aurez inscrite sur le dossier d'inscription.

Le portail famille **permet de préinscrire votre enfant cette inscription sera effective qu'une fois validée par le secrétariat de mairie**, par conséquent, merci de respecter les délais d'inscriptions suivants ;

**CANTINE THEIL :** du lundi au vendredi au plus tard la veille des jours d'école **avant 10h00**, passé ce délai aucune inscription ne pourra être prise en compte. **Tarif : 4.00 € le repas**

### **GARDERIES - NOUVEAUX TARIFS :**

**Theil** du lundi au mardi et du jeudi au vendredi pendant les périodes scolaires, au plus tard à 15h30, la garderie débutant à 16h30 jusqu'à 19h00.

**Chigy :** du lundi au mardi et du jeudi au vendredi pendant les périodes scolaires, au plus tard à 15h00, la garderie débutant à 16h00 jusqu'à 18h30.

**Tarif selon le quotient familial soit de 0 à 650 : 1.50 €, de 651 à 1 000 : 1.80 € et sup à 1 000 : 2.00 € goûter compris dans les tarifs.** *A défaut du justificatif du montant du quotient le tarif maximum sera appliqué.*

**CENTRE DE LOISIRS :** Les mercredis et durant les vacances scolaires. **Tarif : selon le quotient familial (voir sur dossier inscription).** *A défaut du justificatif du montant du quotient le tarif maximum sera appliqué.*

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter notre site internet à l'adresse :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr> rubriques vie pratique — nos écoles.

A la fin de chaque mois, vous recevrez à votre domicile une facture du Trésor Public correspondant aux présences de votre (vos) enfant(s).

Le paiement de cette facture pourra s'effectuer par chèque à envoyer à l'adresse indiquée sur la facture ou par TIPI (carte bancaire) avec les références qui seront également indiquées sur votre facture.

\*ATTENTION ne pas perdre votre mot de passe il vous sera fourni qu'une seule fois, donner une adresse mail sur laquelle vous allez consulter vos messages régulièrement, une adresse mail possible par famille.